

Jun 2009

Édition 2009, n° 3

Société de Développement de l'Anse-aux-Foins



Faucon-en Parle

Dans ce numéro :

Retour sur le rôle d'évaluation de notre MRC et sur le budget	2
Maison des Jeunes — Projet Prév'Action	2
Mot de l'inspectrice en bâtiment	3
Fête nationale du Québec et Fête du Canada	3
Projet de la salle multifonctionnelle	4
Comité sur l'eau potable — État de la situation à ce jour	4
Service d'hygiène du milieu	5
Service de garde « Garde-Ados »	5
Société de Développement de l'Anse-aux-Foins	6
Le Carrefour jeunesse-emploi Saguenay fait peau neuve!	6
Parc national des Monts-Valin	7
Service de loisirs	7
Parc Aventures Cap Jaseux	8
Centre d'Interprétation des Battures et de Réhabilitation des Oiseaux (CIBRO)	8
Agent 009 — Club de lecture d'été	9
Entente de service pour la protection d'incendie	9
La Sûreté du Québec vous informe	10
Service des incendies	10
Embellissement de la cour de l'école Mont-Valin	11
Projet de coopération	11

« Ensemble, tournons-nous vers l'avenir »

Bonjour chers Fulgenciens et Fulgenciennes,

En ce début de période estivale, c'est avec fierté que je vous adresse ces quelques mots dans ce bulletin d'information, un outil essentiel qui est à l'image de notre municipalité attrayante, qui est représentée aussi par le savoir-faire et la passion de nos quelques 2024 âmes. C'est pour ces raisons que de plus en plus de gens l'adoptent pour venir y vivre et s'y divertir. Saint-Fulgence de l'Anse-aux-Foins a compris que ses citoyens sont aussi sa plus grande richesse; voilà pourquoi toutes nos actions sont réalisées dans le but de vous offrir une plus grande qualité de vie.

Nous travaillons constamment à l'amélioration de tous nos services municipaux, **afin de**

créer de la richesse pour réduire votre effort fiscal et d'être plus attractif pour amener de nouvelles familles. Je tiens aussi, avec ce bulletin, à vous souhaiter un excellent été où, je l'espère, vous regretterez qu'il ait fait trop soleil, que vos vacances ont été trop courtes... mais surtout que votre lieu de résidence dans notre magnifique municipalité soit un baume pour compenser.

Avec l'expérience de ses retraités, jeunes et moins jeunes, avec la compétence et le dynamisme de ses travailleuses et travailleurs, avec la fougue et l'espoir de sa jeunesse, et avec la pureté inspirante de ses enfants, Saint-Fulgence de l'Anse-aux-Foins doit regarder vers l'avenir avec beaucoup d'optimisme et travailler à faire de notre municipalité un milieu

de vie des plus intéressants, et de plus, faire découvrir à l'ensemble du Québec et du pays, que nous sommes un des coins les plus beaux et les plus pittoresques du Canada.

Alors, on viendra y vivre, s'y promener, y travailler, s'y installer ou s'y développer et nous assurerons ainsi l'avenir de nos enfants et des générations futures.

Notre vision se doit d'être : Prenons-nous en main, arrêtons de résister aux changements positifs pour notre municipalité, rendons notre communauté attirante en améliorant nos services, en misant surtout sur les avantages et en minimisant les désavantages d'être près d'un grand centre, tout en étant en bordure d'un fjord unique et à la campagne. Soyez rassurés, je conserve le souci constant, de même que le conseil envers nos citoyens, soit : Respecter notre capacité de payer et réduire le taux de taxation.

Je vous souhaite donc, en mon nom personnel et en celui du conseil et de notre personnel, un bel été !!!

Gilbert Simard
Maire



Retour sur le rôle d'évaluation de notre MRC et sur le budget

Je me dois de faire un retour sur le dépôt du rôle d'évaluation de la MRC du Fjord-du-Saguenay et sur notre budget 2009. Le rôle d'évaluation a eu des répercussions sur l'augmentation de la valeur de votre propriété et, par le fait-même, sur votre compte de taxes municipales. Quand nous avons élaboré notre budget vers la fin décembre 2008, tous les membres du conseil étaient en accord pour une baisse de taxes substantielle; les discussions ont surtout porté sur la façon d'appliquer cette baisse de taxes dans le temps. Nous avons deux options : l'appliquer totalement sur le budget en cours ou l'étaler sur deux années. Après analyse et discussions, nous avons unanimement choisi la deuxième avenue.

Ainsi et plus concrètement, nous avons décidé de faire passer le taux de taxe foncière résidentielle de 1.30\$ à 1.25\$ du 100\$, d'abaisser et d'uniformiser à 140\$ par résidence la taxe de service sur les matières résiduelles, représentant une baisse de 30\$ pour les résidents

permanents et de 20\$ pour les résidents en secteur de villégiature.

Ce choix de l'étalement sur deux ans de la baisse de la taxe foncière résidentielle a été guidé par la **prudence, le conseil n'étant pas assuré de la récurrence pour 2010 d'une subvention de péréquation de l'ordre de 112 000\$**. En effet, le gouvernement provincial laisse entendre que les municipalités dites dévitalisées seront dorénavant priorisées, et la Municipalité de Saint-Fulgence se trouve en bonne position côté revitalisation, c'est-à-dire la troisième sur les treize de notre MRC.

L'autre préoccupation ayant influencé notre décision fût qu'en supposant l'application immédiate dès 2009 d'une baisse substantielle en période d'année électorale, et que par la suite en 2010 la nouvelle taxe de service sur l'eau potable vous parvienne inévitablement, nos citoyens auraient dit avec raison : « Nos élus municipaux nous ont fait une baisse significative de taxes en 2009 pour

des motifs électoraux et les voilà qui, maintenant réélus, nous arrivent avec la taxe d'eau en 2010. » Je crois que nous devons vivre avec notre décision pour l'année 2009, et qu'avec un respect très serré du budget en cours, un suivi régulier de l'état de nos finances, nous serons en mesure de respecter notre orientation. Cette décision nous amènera à abaisser à nouveau en 2010, pour une deuxième fois, le taux de taxe foncière résidentielle, tout en la faisant coïncider avec la taxe spéciale sur l'eau potable afin d'en diminuer l'impact net sur le compte de taxes des contribuables. Ce mot se veut aussi un engagement du conseil en place.

Gilbert Simard
Maire

« [...] avec un respect très serré du budget en cours, un suivi régulier de l'état de nos finances, nous serons en mesure de respecter notre orientation. »

Maison des Jeunes - Projet Prév'Action

La Maison des jeunes est reconnaissante auprès d'ING Canada d'avoir bénéficié d'une subvention pour la mise sur pied du projet Prév'action. Ainsi, plusieurs ateliers de prévention auprès des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année de l'école Mont-Valin ont été réalisés. Ces activités portaient sur la violence, le harcèlement via

l'Internet, le taxage, l'intimidation, la consommation de drogue et d'alcool, le vol, le vandalisme, l'estime de soi et la confiance en soi. Nous avons eu plusieurs résultats tels qu'une sensibilisation et une conscientisation auprès des jeunes, tout en les outillant face à ces problématiques. Ceux-ci avaient l'occasion de donner

leur opinion sur les sujets donnés, ce qui favorisait l'interaction dans le groupe. Nous remercions la collaboration de la Municipalité de Saint-Fulgence ainsi que les étudiants et les enseignants de l'école Mont-Valin dans l'accomplissement du projet.

Mot de l'inspectrice en bâtiment

Suite aux commentaires constructifs de plusieurs citoyens, et afin d'améliorer notre service à la clientèle, nous avons modifié notre procédure d'émission de permis. Les permis demandés pour des travaux mineurs (construction d'une remise, d'une galerie, ajout d'une piscine, remplacement des fenêtres, du revêtement de la toiture, remplacement des armoires de cuisine, etc.) pourront être émis au moment de la demande si tous les documents requis sont complets. Quant aux travaux majeurs (agrandissement, nouvelle construction, ajout de bâtiment agricole, etc.), le délai pour l'émission de permis sera de moins de dix jours ouvrables à partir de la date de dépôt de tous les documents nécessaires pour l'émission du permis. Des travaux mineurs ont été effectués au comptoir de la réception pour pouvoir mieux vous recevoir, ce qui nous permettra de vous aider à compléter le formulaire de demande de permis et vous l'émettre à l'instant si votre requête est complète. De plus, nous vous informons

qu'un nouveau comité a été formé pour créer un lien entre les villégiateurs et la municipalité de Saint-Fulgence. Relevant du conseil municipal, le **comité consultatif villégiateurs/municipalité** aura pour mandat, à titre consultatif, d'aborder les sujets reliés à l'environnement (protection des berges, gestion des eaux usées, collecte des déchets et la récupération), les règlements sur la compensation et l'entretien des chemins, tous les sujets relatifs aux services municipaux et principalement ceux directement en lien avec les résidents saisonniers et les résidents permanents des secteurs représentés par l'Association des Villégiateurs.

Je désire également vous informer qu'il est important d'aviser l'inspectrice en bâtiment avant d'entreprendre des travaux dans la rive ou le littoral d'un plan d'eau puisqu'un règlement de contrôle intérimaire adopté par la MRC du Fjord-du-Saguenay nous oblige à contrôler les ouvrages et les travaux touchant la rive ou le littoral.

L'objectif de ce règlement vise entre autre à accorder une protection adéquate et minimale aux rives, au littoral et aux plaines inondables afin d'assurer la pérennité et la qualité des plans d'eau et des cours d'eau, de prévenir la dégradation et l'érosion des rives, du littoral et des plaines inondables en favorisant la conservation de leur caractère naturel et de promouvoir la restauration des milieux riverains dégradés en privilégiant l'usage de techniques les plus naturelles possible. En respectant cette réglementation, vous aidez à conserver la qualité de l'eau du lac, vous réduisez le risque d'y retrouver des cyanobactéries et vous maintenez votre qualité de vie.

Geveniève Beaumont
Inspectrice en bâtiment



« En respectant cette réglementation, vous aidez à conserver la qualité de l'eau du lac, vous réduisez le risque d'y retrouver des cyanobactéries et vous maintenez votre qualité de vie. »

Fête nationale du Québec et Fête du Canada



La Municipalité de Saint-Fulgence aimerait informer ses résidants que ses bureaux situés à l'hôtel de ville seront fermés le **mercredi 24 juin** et le **vendredi 3 juillet 2009** à l'occasion de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

Projet de la salle multifonctionnelle



Nos parutions antérieures vous informaient que nous planifions, depuis maintenant plus de 18 mois, un projet d'aménagement d'une salle multifonctionnelle dans le presbytère et l'église actuelle, tout en conservant les activités de culte en étroite collaboration avec la Fabrique.

Bonne nouvelle ! Nous bénéficierons d'une subvention de 247 303\$ du Ministère des affaires municipales, à laquelle s'ajoute une subvention de 35 000\$ dans le cadre du pacte national sur la ruralité de la MRC, représentant 76% des coûts estimés à 370 952\$ pour cette installation communautaire. Un règlement d'emprunt sera requis pour l'ensemble du projet, toutefois le Ministère remboursera capital et intérêts jusqu'à concurrence de sa subvention.

Rappelons qu'au terme de ces

travaux, nous pourrons utiliser ces facilités pour y pratiquer des sports d'intérieurs tels : le badminton, le volleyball, le mini basketball et autres, selon la demande. De plus, cette salle polyvalente permettra la tenue de réunions, de réceptions et d'autres activités à caractère communautaire et culturel. La partie du cœur de l'église sera protégée par un mur-rideau, permettant ainsi les activités de culte en le déployant pour donner accès à la nef (salle principale). **Ce projet nous garantit de conserver notre église.**

Le Cercle des Fermières, plus qu'à l'étroit au premier étage de l'ancienne bibliothèque, y gagnera des locaux plus spacieux en occupant une bonne partie du sous-sol du presbytère. Des facilités sanitaires (toilettes et douches, salles d'habillage) et petites salles de réunion seront aménagées. Les clients du CLSC bénéficieront de davan-

tage de discrétion puisque ce dernier sera logé au premier étage du presbytère.

Les plans sont présentement en préparation, car nous projetons réaliser les travaux au cours de l'hiver 2010. Soulignons que tous nos citoyens pourront bénéficier de ces installations grâce à l'étroite collaboration des membres de la Fabrique Sainte-Anne, de l'autorisation diocésaine et de l'implication de nombreux bénévoles. Sachez que nombreuses sont les municipalités nous ayant contacté, cherchant tout comme nous à optimiser l'utilisation des immeubles semblables. **Remercions aussi la prévoyance de nos bâtisseurs de cette église, qui l'ont planifiée aussi flexible dans sa forme architecturale.**

Henri-Paul Côté
Conseiller Municipal, district 4

« Nous visons débiter les travaux à l'automne 2009, et ils s'échelonnent en période hivernale. »

Comité sur l'eau potable - État de la situation à ce jour

Concernant le dossier de notre alimentation en eau potable, notre échéancier est suivi de près par le conseil. Nous visons débiter les travaux à l'automne 2009, et ils s'échelonnent en période hivernale. Des rencontres régulières se tiennent entre les firmes BPR et CEGERTEC afin de respecter notre calendrier. CEGERTEC supervisera les travaux de la station de pompage au PZ-4, située à quelques 500 mètres au nord du rang Saint-Anne, dans le chemin qui mène à la sablière de monsieur Normand Fortin, et aussi le château d'eau

qui sera situé près du terrain de balle lente. Quant à BPR, ils superviseront les travaux de construction de la nouvelle conduite de plusieurs kilomètres du puits jusqu'à la rivière à la Loutré sur la 172. Les plans s'élaborent, les coûts budgétaires se précisent, le montage financier se dessine en collaboration avec le ministère subventionnaire, en vue de la présentation d'un règlement d'emprunt précisant notre contribution financière.

Nous travaillons présentement sur ce dossier qui est prioritaire

pour notre communauté, mais qui nous amène quelquefois à faire des tests sur notre conduite actuelle, causant ainsi certaines turbulences et inconforts dans notre réseau. Je tiens à vous signaler que la majeure partie de ces essais est complétée au moment d'écrire ces lignes, le dernier en date du 10 juin. À cet égard, nous tenons également à vous remercier de votre compréhension et de votre patience.

Gilbert Simard
Maire

Service d'hygiène du milieu

Les citoyens de la Municipalité de Saint-Fulgence ont récemment reçu un grand bac bleu, destiné à la récupération des matières recyclables. Nous vous recommandons de continuer d'utiliser les petits bacs pour entreposer vos matières récupérées à l'intérieur de la maison avant de les transvider dans votre bac bleu roulant. Voici quelques consignes :

Déposez seulement des contenants de verre, de plastique et de métal qui proviennent principalement de l'épicerie.

Rincez soigneusement les contenants de verre, de métal et de plastique qui ont été en contact avec des aliments.

Dévissez les bouchons et les couvercles des contenants. Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes.

Retirez les trombones, agrafes, rubans adhésifs et anneaux de plastique.

Ne mettez pas de papiers ni de cartons souillés dans le bac.

Ne ficellez pas les papiers et les cartons et ne les mettez pas dans un sac de plastique.

Aplatissez les boîtes de carton, incluant les contenants de jus et de lait, afin de maximiser l'espace.

Le service d'hygiène du milieu tient également à vous rappeler que les monstres ménagers (réfrigérateur, cuisinière, mobilier) et matières de provenance domestique (matériaux secs, métal, végétal, carton, RDD) doivent être déposés à un écocentre. Seules les ordures ménagères dans un sac sont acceptées lors de la collecte hebdomadaire. Des amendes peuvent être émises advenant le

Horaire et coordonnées des écocentres

Notez cependant que les horaires peuvent être sujets à changement sans préavis

L'écocentre du Nord 2932, rue Vimy (Cap-à-l'Original) Chicoutimi-Nord	Lundi au vendredi : 9 h à 20 h Samedi et dimanche : 8 h à 16 h
L'écocentre du Sud 3333, boul. Talbot Chicoutimi 418 698-3010	Lundi au vendredi : 9 h à 20 h Samedi et dimanche : 8 h à 16 h

non-respect de ces consignes.

Nous remercions tous les citoyens qui collaborent à faire de Saint-Fulgence un village vert!

« Le service d'hygiène du milieu tient également à vous rappeler que les monstres ménagers (réfrigérateur, cuisinière, mobilier) et matières de provenance domestique (matériaux secs, métal, végétal, carton, RDD) doivent être déposés à un écocentre. »

Service de garde « Garde-Ados »

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN(E) GARDIEN(NE) FORMÉ (E) ?



Maison des jeunes Zap Ados
8 rue de la Fabrique
Saint-Fulgence (Qc) G0V 1S0
(418) 674-2809

Les jeunes impliqués au service de garde vous offrent leurs services en tant que gardien(ne) d'enfant.

Démarche à suivre pour obtenir un gardien : appelez à la maison des jeunes, nous vous informerons du service, nous ciblerons vos besoins et nous vous attribuerons un jeune selon vos attentes et les compétences du jeune.

Société de Développement de l'Anse-aux-Foins

Village-Relais

Un petit rappel concernant Village-Relais, notre présentation officielle auprès du comité de sélection arrive à grands pas. Elle se tiendra le lundi 22 juin en après-midi, à compter de 15h. Dans un premier temps, nous ferons visiter la municipalité au comité de sélection. Ensuite, à compter de 16h, vous êtes conviés à la présentation de notre dossier de candidature, qui se tiendra à l'édifice municipal. Nous espérons vous compter nombreux parmi nous à venir supporter la candida-

ture de la Municipalité de Saint-Fulgence.

Site Internet

La Société de Développement travaille actuellement conjointement avec la firme Télénét afin de procéder à la mise en place du nouveau site internet de la Municipalité, qui devrait être accessible en ligne et mis à jour d'ici quelques semaines. Pour toute information, contactez votre webmestre Rébecca Tremblay au (418) 674-1122 ou par courriel à sdaf@ville.st-fulgence.qc.ca.

Randonnée des cols du Fjord

Pour une première année, le départ de la randonnée des cols du Fjord, tour à vélo du Saguenay organisé par Pierre Lavoie, se fera à partir de la Municipalité de Saint-Fulgence. Venez encourager les cyclistes lors du départ, qui se tiendra dans le stationnement de l'édifice municipal, le vendredi 14 août à 8h30.

Bon été à tous!

Le Carrefour jeunesse-emploi Saguenay fait peau neuve!

C'est avec fierté que le Carrefour jeunesse-emploi Saguenay a dévoilé, le jeudi 21 mai 2009, sa nouvelle image corporative. Se souciant constamment de la qualité et de la variété des services offerts et désirant être plus visible et accessible que jamais auprès de la population, l'organisme **s'emploie à**

sensibiliser, informer, supporter, former, conseiller, orienter, référer, motiver et écouter sa clientèle. Consacrant que chaque personne est unique et possède sa propre réalité, l'organisme offre à sa clientèle une solution personnalisée. D'ailleurs, c'est ce qui constitue principalement le choix du nouveau slogan « On s'emploie avec vous ».

Autrement dit, le Carrefour jeunesse-emploi Saguenay est un organisme qui accompagne les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leur insertion socioprofessionnelle en les guidant dans leur cheminement vers l'emploi, les études ou le démarrage d'une entreprise ou d'un projet, et ce, gratuitement. Dépassant le simple fait de se trouver un emploi, la vocation de l'équipe multidisciplinaire du CJE Saguenay est d'accompagner et de guider la clientèle dans son projet de vie!

Nos services sont disponibles à la municipalité de Saint-Fulgence. Pour vos besoins en employabilité, communiquez avec madame Delphine Lagadec, par téléphone au 418-674-1122 ou par courriel au dlagadec@clldufjord.ca.

Source : Valérie Girard, conseillère aux communications
Carrefour jeunesse-emploi Saguenay
Tél. : 418- 697-0634 poste 111
valerie.girard@cjesag.qc.ca

Carrefour jeunesse-emploi Saguenay

On s'emploie à vous...

sensibiliser	orienter
informer	motiver
supporter	former
conseiller	écouter

www.cjesag.qc.ca

La Grande Vallée
120, Rue Grande Vallée Est
La Grande Vallée (Québec) G7R 1C2
418-674-0634
418-674-0277

La Grande Vallée Est
100, Rue Grande Vallée Est
La Grande Vallée Est (Québec) G7R 1T3
418-674-0634
418-674-0277

La Grande Vallée Ouest
120, Rue Grande Vallée Ouest
La Grande Vallée Ouest (Québec) G7R 1C2
418-674-0634
418-674-0277

Carrefour jeunesse-emploi Saguenay

Parc national des Monts-Valin

Enfin l'été!

L'épais manteau blanc a finalement laissé la place à la verte forêt et les activités estivales sont de retour. Vivez une excursion grandeur nature dans les sentiers de randonnée pédestre, suivez le courant de la rivière Valin en canot ou encore, mettez votre ligne à l'eau pour la journée et taquez la truite... Peu importe l'activité, profitez de la belle saison pour faire découvrir les paysages exceptionnels qu'offre le parc à votre visite!



Le journal du parc, édition 2009-2010

Vous recevrez bientôt par la poste la nouvelle édition du Journal du parc national des Monts-Valin. Celui-ci renferme toute l'information sur les activités et les services offerts, mais aussi, il présente le parc à travers le prisme de sa principale mission : la conservation et la mise en valeur de son patrimoine naturel. Conservez-le, il pourrait aussi être utile pour la prochaine saison hivernale!

Salle d'exposition

Saviez-vous que le parc possède une salle d'exposition? L'exposition, dont la thématique est «Aux frontières du Nord», présente les principales caractéristiques de la région naturelle du massif des monts Valin. Vous y découvrirez des modules interactifs, une station météo, un herbier géant et une maquette reproduisant la montagne à l'échelle... Il y a même une section réservée pour les enfants! Entrez voir!!!

Carte d'accès annuel

N'oubliez pas de vous procurer votre carte d'accès du parc pour seulement 16,50\$ (adulte) et 35\$ (famille). Valable pour une période de 12 mois, elle vous donne accès au parc en tout temps et en toute saison.

Horaire d'été

Le centre de découverte et de services est ouvert tous les jours, de 8 h à 18 h, et jusqu'à 20 h le vendredi et le samedi, de la mi-juin à la mi-août.

Bienvenue dans **votre** parc!

Information et réservation :
Parc national des Monts-Valin
www.parcquebec.com
(418) 674-1200

« Peu importe l'activité, profitez de la belle saison pour faire découvrir les paysages exceptionnels qu'offre le parc à votre visite! »

Service de loisirs

Le service de loisirs tient à remercier sincèrement la population pour leur encouragement lors du tournoi de balle-lente, qui s'est déroulé les 5, 6 et 7 juin derniers. Un merci très spécial aux bénévoles et aux commanditaires. Grâce à vous tous, ce fût un succès sur toute la ligne. On se donne rendez-vous au prochain tournoi les

21, 22 et 23 août 2009. Nous vous convions également à la Fête nationale le 23 juin à compter de 20h30. Pour l'occasion, l'électrisante formation «Obsession» Hommage à Éric Lapointe se produira sur la scène Métal-Art Soudure – PFS Saguenay – Achille Tremblay BMR. Le feu d'artifice sera plus grandiose que l'an passé et

éclairera le ciel du «Flydôme» vers 23h00. Pour couronner le tout, on allumera le traditionnel feu de joie après le spectacle vers minuit. Venez célébrer votre fête entre amis et en famille.

Philippe Gagnon
Responsable du service de loisirs

Parc Aventures Cap Jaseux



Vos nouveautés du Cap Jaseux :

Le Parcours Fjord en Arbres Extreme prend de l'expansion. Neuf nouveaux défis ont été créés afin de vous rendre la vie en plein air un peu plus... difficile.

Mais après l'effort, le réconfort ! Huit tyroliennes géantes sont nées ce printemps. Perché sur les flancs de montagne du Saguenay, ce parcours totalise 800 mètres de descente. Ces tyroliennes, de 100 à 160 mètres de long, vous offrent une vue imprenable sur le Fjord.

Promotion du printemps :

Du 15 juin au 17 juillet 2009, achetez une activité et obtenez 40% de rabais sur la deuxième. Payez l'activité la plus chère et obtenez 40% de rabais sur la deuxième.

Les deux activités doivent être réalisées dans la même journée. L'offre n'est pas applicable les samedis, dimanches et jours fériés. Offre valide pour une personne.

La Classique des Caps :

Cette année, notre événement de kayak de mer, «la Classique des Caps», aura lieu le samedi 11 juillet. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement. (418) 674-9114.

Pour finir :

L'équipe du Parc Aventures Cap Jaseux tient à vous rappeler que l'accès au site est gratuit pour les résidents de St-Fulgence sur présentation d'une preuve de résidence.

Aventureusement vôtre!

Jérôme Gouron
Directeur Général

Centre d'Interprétation des Battures et de Réhabilitation des Oiseaux (CIBRO)

Les employés du CIBRO vous souhaitent un bon début de saison estivale.

Suite à notre souper bénéfice, qui s'est déroulé le 1^{er} mai 2009 à l'école Mont-Valin de St-Fulgence, nous avons obtenu un succès sans précédent pour cette 2^{ème} édition. Plus de 200 personnes ont répondu à notre appel et ont participé à notre souper



«crabe à volonté». De plus, nous avons été contraints de refuser l'accès à une quarantaine de personnes car il n'y avait plus de billet disponible. Au nom du conseil d'administration du CIBRO et en mon nom personnel, je remercie tous ceux qui ont participé à notre activité, que ce soit par leurs dons et commandites ou par leur présence lors de la soirée.

Nous espérons vous avoir encore parmi nous l'an prochain pour la troisième édition, cette fois dans une plus grande salle pour accommoder le plus de

personnes possible.

Nous vous invitons d'ailleurs à venir nous rendre visite cet été pour admirer les oiseaux de proie de chez nous et plus particulièrement nos nouveaux pensionnaires, 4 petits ratons laveurs qui vous saluent pour l'occasion.

Bon été à tous et merci encore à tous ceux qui croient au maintien de notre organisme de sauvegarde des animaux sauvages.

Luc Godin B.Sc. Biologie
Coordonnateur

AGENT 009

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ

Cette année on continue nos bonnes habitudes de lecture durant les vacances en participant au club de lecture d'été.

Revoici bientôt l'été, les vacances et le club de lecture d'été de la bibliothèque municipale qui sollicite cette année l'aide de jeunes détectives pour mener des enquêtes. Il y en aura pour tous les goûts, autant pour les garçons que pour les filles.

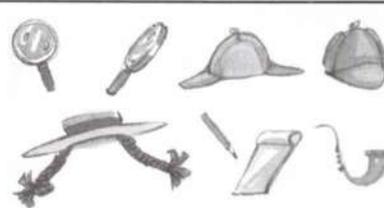


Muni de votre casquette et de votre loupe, mettez à profit votre sens aigu de l'observation et vos très grandes capacités de déduction en aidant l'Agent 009 du Club de lecture d'été TD à mener une enquête en vue de rassembler une foule d'indices vous permettant de démêler un bien curieux mystère.

Le club de lecture d'été a pour but de sensibiliser les jeunes au plaisir de la lecture, de piquer leur curiosité et de stimuler leur imagination. Tout en les divertissant, il leur inculque de bonnes habitudes de lecture et leur permet de maintenir les acquis scolaires durant l'été.

L'inscription au programme aura lieu à la bibliothèque tout l'été. La bibliothèque remettra à chaque enfant qui s'y présentera une trousse de lecture gratuite comprenant :

Un livret d'activités incluant un carnet de bord pour inscrire les livres lus;
L'affiche thématique de cette année (une illustration signée Werner Zimmermann);
Neuf autocollants amusants ainsi qu'un autocollant spécial pour souligner le 200^e anniversaire de naissance de Louis Braille.



La bibliothèque disposera de plusieurs listes de lecture et organisera des activités axées sur le thème. Elle remettra aussi un certificat de participation aux jeunes lecteurs.

Bonne chance à tous en souhaitant vous voir participer en grand nombre.

Le comité de la bibliothèque municipale.

Entente de service pour la protection d'incendie

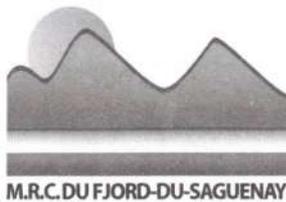
Lors de la séance du conseil municipal de juin dernier, le conseil de ville a unanimement adopté une résolution concernant une entente de service relativement à la protection des incendies envers la Municipalité de Ste-Rose-du-Nord.

Cette entente consiste à rendre disponible cinq de nos pompiers volontaires pour les appels en provenance de St-Rose-du-Nord.

Ce genre d'entente est d'ailleurs rendu possible et fortement recommandé par le schéma de couverture de risque incendie préparé et adopté par la MRC du Fjord, et également adopté par toutes les municipalités de la MRC.

Parmi les modalités spécifiques à l'entente, soulignons que lors d'un appel de service, la Municipalité de Ste-Rose-du-Nord paiera tous les frais inhérents, notamment les salaires des pompiers et les frais de déplacement.

Il va s'en dire que les maires Simard et Thibeault sont particulièrement heureux de la conclusion de cette entente. Elle permet une assistance de compétence et de solidarité.



La Sûreté du Québec vous informe...

Au moins 40% des victimes d'accidents mortels qui étaient à bord d'une embarcation à moteur avaient un taux d'alcoolémie supérieur à la limite légale, d'après la Garde côtière canadienne. Conduire une embarcation en état d'ébriété constitue une infraction au *Code criminel* au même titre que pour la conduite automobile. En plus de mettre votre vie en danger, vous risquez de lourdes peines. Les amendes varient entre 300\$ et 2000\$, même lors d'un premier délit. De plus, vous êtes passibles d'une interdiction de conduire tout véhicule moteur pour une durée allant de trois mois à trois ans et d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à six mois.

De toute façon, pour votre sécurité, il est préférable de ne pas boire en conduisant. Saviez-vous qu'en raison des effets du soleil, du vent ou du mouvement de l'embarcation, un verre à bord équivaut à trois verres sur terre? Alors, pensez-y trois fois avant de prendre un verre à bord!

Agent Robert Lapointe #8658
 Coordonnateur local des relations communautaires
 Poste MRC Fjord du Saguenay
 418-549-5948
robert.lapointe.2@surete.qc.ca

Alcool + navigation = DANGER

Service des incendies

« Afin que cette activité demeure un loisir sécuritaire, le Service des incendies recommande d'être vigilants et de vérifier l'indice d'inflammabilité de la SOPFEU . »

Feu à ciel ouvert : Pour plusieurs d'entre nous, un feu de foyer à l'extérieur est un bon prétexte pour passer un moment agréable en famille ou entre amis. Afin que cette activité demeure un loisir sécuritaire, le Service des incendies recommande d'être vigilants et de vérifier l'indice d'inflammabilité de la SOPFEU (www.sopfeu.qc.ca ou au 1-800-463-FEUX). Pour vos feux à l'extérieur, différents équipements sont disponibles dans les commerces. Que votre feu soit fait dans un brasero, un foyer en brique ou tout autre équipement, n'oubliez pas que la prudence et le respect des voisins (surtout quant à la fumée qui est considérée comme une nuisance) sont requis.

Rappel brûlage printanier : Plusieurs résidents profitent de la période printanière pour faire le grand ménage de leur

terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. Ces activités vous sont familières? Avant d'allumer, lisez ce qui suit... Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'éteindre, souvent sur de grandes distances. Allumer un feu dans un endroit dégagé sur sol minéral, éviter de brûler lors de grands vents, avoir sur place les moyens appropriés afin d'intervenir promptement. Mais avant d'allumer un feu, il est **OBLIGATOIRE** d'obtenir l'autorisation du service des incendies de la municipalité au (418) 674-2588.

Recrutement : Nous sommes toujours à la recherche de candidats (es) comme pompiers (pompières) pour notre Municipalité. Tu as l'esprit d'équipe, tu veux relever des défis, tu as une bonne forme physique ainsi que 18 ans et plus! Tu es la personne recherchée.

EXIGENCES

Bonne forme physique
 Être résident de Saint-Fulgence à l'année
 Être disponible
 Être sans dossier criminel
 Avoir un permis de conduire valide

FORMATION

La formation est payée entièrement par la Municipalité et ce, sans aucun frais de votre part. Type de formation donnée: Pompier 1

CONDITIONS

Avec rémunération
 Sur appel

Si le défi t'intéresse, viens porter ton curriculum vitae à la Municipalité à l'attention de Monsieur Danny Bélanger. Une sélection de candidatures sera faite, et des entrevues seront ensuite planifiées.

Claude Bélanger
 Chef-pompier

Embellissement de la cour de l'école Mont-Valin



Vous êtes probablement au courant que la cour de l'École Mont-Valin subira d'importantes transformations au cours de l'été 2009. En effet, nous travaillons depuis un an déjà sur un projet d'embellissement, dans le but d'intégrer des modules de jeux et de planter des arbres dans la cour d'école.

Nous avons l'accord du Ministère de l'Éducation et de la Municipalité de St-Fulgence pour effectuer les travaux, d'une valeur approximative de 25 000\$. Nous avons amassé 10 000\$ en levée de fonds, aurons 8 000\$ de la Municipalité en plus des jeux du parc municipal qui seront transférés dans la cour d'école, ainsi qu'un montant de 8 000\$ provenant du Ministère de l'Éducation.

Nous sommes conscients qu'un tel projet coûte très cher. Selon les fonds disponibles présentement, nous pensons bien pouvoir faire ce qui est prévu, mais nous aimerions avoir votre aide, financière ou matérielle, ou même de la main-

d'œuvre, pour nous permettre de garder des fonds pour l'achat de nouveaux modules. Nous devons faire excaver l'endroit où les modules seront installés, afin de respecter les normes de sécurité en vigueur.

Nous comptons sur votre support puisque ce sont nos enfants, peut-être même les vôtres ou vos petits-enfants, qui en bénéficieront. Notre milieu de vie est de plus en plus dynamique. Notre école a maintenant une nouvelle bibliothèque, des fenêtres neuves et subit présentement d'importants travaux de mises aux normes. Tout cela contribue à attirer de nouvelles familles ici et de les garder !

Les enfants et différents intervenants ont travaillé fort dans ce projet et sont bien emballés à l'idée qu'ils auront des jeux dans leur cour d'école. Nous essayons d'entrer en contact avec les principaux entrepreneurs de St-Fulgence, et il y a possibilité d'une plaque pour inscrire les noms des principaux donateurs et aidants.

Soyez généreux et merci de penser à nous !

Le Comité d'Embellissement de la cour de l'École Mont-Valin

Kathy Maltais, Mireille Bouchard, Francine Pelletier et Sophie Gagnon
Delphine Lagadec, SDAF

« Nous comptons sur votre support puisque ce sont nos enfants, peut-être même les vôtres ou vos petits-enfants, qui en bénéficieront. »

Projet de coopération

Dans la dernière édition du Faucon-en Parle, je vous faisais part du lancement d'un projet de coopération, ce projet basé sur la générosité et l'entraide. Je n'ai reçu que deux inscriptions. Si vous voulez ce service, je vous réinvite à poser votre candidature. Tout le monde possède des loisirs, des occupations, des activités qu'on peut

partager avec autrui à l'aide de conseils ou de suggestions. Osez ! Partagez vos passions ! Ce projet qui veut voir le jour est conçu pour que vous puissiez tous en profiter. Allez, les gens de Saint-Fulgence ! Un petit effort. Ce n'est pas une attrape. C'est un geste de bénévolat et d'honnêteté. À vous de décider si le projet meurt dans

l'œuf ou non. Je suis là pour répondre à toutes vos questions, pour vous guider et vous rassurer. Maintenant, à vous de jouer !

Claudette Cormier
(418) 674-2121
ccormier@hotmail.com



Société de Développement de l'Anse-aux-Foins

253, rue Saguenay
Saint-Fulgence (Québec) G0V 1S0

Téléphone : (418) 674-1122

Télécopieur : (418) 502-0511

Messagerie : sdaf@ville.st-fulgence.qc.ca



Passez un bel été et surveillez la
prochaine édition à l'automne 2009...

Pour un développement local et durable, par le
milieu, pour le milieu.



MARCHÉ AUX PUCES

QUAND : SAMEDI 18 JUILLET 2009

OÙ : STATIONNEMENT CHEZ ACHILLE
TREMBLAY BMR.

POUR CETTE OCCASION, NOUS FAISONS
LA CUEILLETTE D'OBJETS EN BON ÉTAT
ET L'ARGENT AMASSÉ IRA
DIRECTEMENT POUR LES ACTIVITÉS ET
SORTIES DES JEUNES.

DE PLUS, NOUS RÉCOLTERONS
CANETTES ET BOUTEILLES VIDES
LORS DE CETTE JOURNÉE.

Besoin table de ping-pong

Chronique ornithologique

Bienvenue à votre chronique ornithologique !

Au moment où vous recevrez ce bulletin, la migration printanière des oiseaux se termine. Il ne restera que des oiseaux retardataires ou des oiseaux d'âge immature explorant certains habitats. En juin jusqu'à la mi-juillet, pourquoi ne pas parcourir les différents rangs sur le plateau ou aller au Parc Aventures Cap Jaseux afin de vous familiariser avec les différents oiseaux insectivores qui nichent dans la localité. Étudiez leur chant. Vous recenserez plusieurs espèces de viréos, de parulines, de bruants, de moucherolles, et bien d'autres surprises. Il est avantageux de faire votre sortie aux passereaux (petits oiseaux chanteurs) tôt le matin car ceux-ci sont plus actifs à ces heures. Après la mi-juillet, les oiseaux, ayant niché pour la plupart, nourrissent intensivement les jeunes. Leur

chant n'est plus tellement utile pour eux à cette période de l'année. Concernant les espèces aquatiques, vous trouverez sur les battures et dans l'Anse-aux-Foins quelques dizaines ou centaines de bernaches du Canada. Il s'agit d'une autre race de bernache que celle qui arrive début mai. Ces individus, introduits dans les parcs en Ontario et au nord-est des États-Unis, ont élargi leur expansion d'aire en explorant différents lieux. Ces bernaches ne viennent chez nous que pour muer pendant l'été. Vous trouverez également une poignée d'oies des neiges, qui passeront l'été ici. Si vous regardez attentivement au large de la flèche littorale ces temps-ci, des hordes de goélands à bec cerclé se nourrissent frénétiquement de capelans lors de la marée montante ou lors de la marée descendante. Dans ces groupes importants de goélands, vous identifierez égale-



ment des goélands argentés, surtout des immatures âgés entre un et quatre ans. Finalement, une promenade près du marais de Canards Illimités vous permettra d'observer l'une des nombreuses couvées d'espèces aquatiques tels les canards barboteurs et canards plongeurs, les grèbes à bec bigarré ainsi que les foulques d'Amérique. Pour ce qui est du mois d'août, la migration s'inverse tranquillement pour le retour au Sud. On s'en reparle. Je vous souhaite un très bel été ornithologique.

Claudette Cormier, ornithologue
ccormier@hotmail.com